

Carte d'identité : pré-demande en ligne

Pour le département de l'Isère ce service sera effectif **à compter du 21 mars 2017**. Dorénavant, il faudra faire sa demande dans une mairie du département équipée d'une plate-forme électronique et non plus dans sa commune de résidence.

il sera désormais possible d'effectuer une pré-demande en ligne de carte nationale d'identité (CNI) .

À partir de cette date, les usagers peuvent choisir de remplir en ligne une [pré-demande de CNI](#) avant de se rendre au guichet. Ce téléservice dispense l'utilisateur de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet de gagner du temps sur place. *Toutefois, pour ceux qui ne souhaitent pas faire leur demande par Internet, un dossier papier sera toujours disponible dans la mairie de son choix équipée du dispositif.*

Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état-civil, adresse, etc...).

L'utilisateur devra ensuite se rendre dans l'une des mairies connectées, Crémieu* pour la commune de Veyssilieu à ce dispositif et présenter son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

À savoir :

Le déplacement en mairie dite connectée, demeure indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives. Il faudra ensuite revenir en mairie pour retirer sa nouvelle carte d'identité.

La nouvelle carte d'identité reste gratuite et est valable pendant 15 ans. Son format est également inchangé. Il faudra uniquement payer en cas de perte, comme c'est déjà le cas aujourd'hui (25 € en timbre fiscal).

Sur ce lien vous trouverez le dossier complet élaboré [« par la commune de Crémieu, »](#) concernant l'instruction des dossiers qui se fera uniquement sur rendez-vous pris au préalable.

Le secrétariat de la mairie de Veyssilieu se tient aussi à votre disposition, pour tout renseignements utiles.

* : [Mairies équipées d'une plateforme électronique en isère site Préfecture de l'Isère.](#)

Liens : [Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité \(CNI\)](#)
[Textes de référence](#)

Source : Service public.fr
Commune de Crémieu